

Les Cahiers de la **Revue Défense Nationale**

Présidentielle 2012

François Bayrou,
François Hollande,
Marine Le Pen,
Jean-Luc Mélenchon,
Nicolas Sarkozy



ISSN - 2105-7508

Extrait du n° 749
RDN - Avril 2012
8 €





Éditorial

Comme tous les cinq ans, le temps est en France au débat organisé, celui que la démocratie requiert pour préparer l'élection présidentielle. Et ce débat qui est une tradition française tout comme une exigence républicaine doit d'autant plus aborder les questions de défense et de sécurité que les institutions de la V^e République font du chef de l'État le chef des armées.

C'est pour cela que fidèle à sa tradition ancienne, la RDN a demandé en amont à plusieurs candidats déclarés à l'élection présidentielle de présenter à ses lecteurs, mais plus largement à toute la communauté de la défense et ainsi à tous les Français, leurs engagements de défense.

Le numéro du mois d'avril, mois du premier tour de l'élection, présente ainsi cinq contributions substantielles qui éclairent le débat sur les questions militaires et stratégiques.

Il va permettre à chacun de se forger des convictions sur les enjeux de défense de la prochaine législature 2012-2017 et sur la place que réservent ces différents candidats à la responsabilité de chef des armées.

S'ils n'ont généralement pas placé ces questions de défense au centre de leurs programmes politiques, on constate à la lecture de leurs propos qu'ils considèrent tous qu'elles sont au cœur de la sécurité quotidienne des Français et de l'autorité internationale de la France. Ils savent aussi qu'elles constituent le principal poste d'investissements en équipements du pays. Mais on voit aussi que le calendrier électoral impose un changement de législature en 2012 au milieu d'un gué périlleux, celui d'une crise financière en voie d'être surmontée, de fortes tensions qui secouent un arc de crise de Tombouctou à Peshawar et de craquements d'une gouvernance mondiale en pleine recomposition. La nécessité d'y faire face imposera au Président élu de composer avec celle d'engagements politiques divers nécessitant une respiration budgétaire et des rendez-vous lourds stratégiques d'enjeux. Ce sont les questions du bouclier antimissile, de la cyberdéfense s'agissant de programmes, les questions de l'engagement militaire extérieur et de la posture militaire de l'Europe, s'agissant de la donne politico-militaire. Il faudra également compter avec les épisodes récents qui poussent à revenir sur des sujets clés comme le nucléaire, le maillage militaire territorial, la place des militaires dans la société ou le rôle des exportations d'armement dans la sécurité du pays.

Voilà bien des matières à réflexion et des bases utiles pour un nouveau consensus de défense, celui dont s'est toujours honorée la V^e République.

Jean Dufourcq - *Rédacteur en chef*

Convictions de défense

François Bayrou | Président du Mouvement démocrate, député, candidat à l'élection présidentielle.

S'il est un univers où le mot « valeurs » prend un sens irréductible, l'armée est celui-là. Les femmes et les hommes qui la forment, je sais ce qu'ils valent. Dans ma famille très proche, dans ma région paloise, dans ma vie d'homme, je les ai rencontrés. Je sais ce qu'on peut attendre d'eux. Leur mission n'est comparable à aucune autre car elle implique d'avoir accepté, à l'avance, que cette mission puisse conduire à donner sa vie. Et on ne regarde pas sa famille et ses enfants de la même façon quand on sait ce que la mission peut leur coûter.

C'est pourquoi, prêt à endosser la responsabilité de chef des armées, je sais ce que cette responsabilité engage. Et je mesure ce que les Armées attendent de leur chef, et d'abord exemplarité et soutien.

La France a construit une des plus puissantes armées du monde. Elle dispose d'une dissuasion militaire crédible, et (ce qui est essentiel à mes yeux) indépendante. Sa puissance repose sur la capacité de projection de ses forces, autant que sur une présence militaire mondiale au travers des forces de souveraineté basées dans les Dom-Com et sur une capacité de renseignement autonome. Notre industrie de défense est extrêmement performante, dans les secteurs les plus exigeants en très hautes technologies (bâtiments de projection et de commandement, avions de chasse, hélicoptères, frégates, grands ensembles amphibies, sous-marins nucléaires, électronique de défense, lanceurs, etc.).

La défense demeure l'ultime garantie de notre intégrité territoriale, métropolitaine et ultra-marine, terrestre et maritime. Elle assure notre sécurité et celle de nos compatriotes expatriés et pèse pour sauvegarder nos intérêts géopolitiques, économiques et humains.

Parmi les pouvoirs du chef de l'État, celui que lui confèrent la dissuasion nucléaire et la capacité de projection de nos forces est un puissant atout pour faire entendre la voix de la France dans le concert des nations, et jusqu'au cœur du Conseil de sécurité des Nations unies. La crédibilité de notre instrument militaire compte donc et comptera pour l'avenir.

J'entends la préserver.

Le monde est plongé dans l'incertitude. Un puissant processus de bouleversement a commencé. L'Europe peine à faire entendre une voix unie et à définir un projet. Mais d'autres puissances s'affirment, démographiques,

économiques, financières, qui s'arment ou se réarment. La multiplication des conflits asymétriques, la diversification des menaces – terroriste, conventionnelles ou non conventionnelles, prolifération nucléaire, cybercriminalité – nous oblige à adapter en permanence nos concepts stratégiques. Si le *Livre blanc* de 2008 a été le fruit d'un travail approfondi, les nouvelles contraintes budgétaires induites par la crise du surendettement, autant que l'évolution de la situation internationale nécessitent une mise à jour sérieuse. Il faudra donc l'actualiser, sans remettre en question le contrat opérationnel qui a été défini. Il faudra imaginer de nouvelles réponses, par exemple, en intégrant face aux nouvelles agressions la mobilisation d'une véritable défense civile. Mais contrairement à ce qui a été fait en 2008, il conviendra de procéder dans l'ordre et de manière cohérente, en précisant d'abord l'adaptation du cadre stratégique, en votant ensuite une nouvelle loi de programmation militaire, en la mettant en œuvre enfin sans reniements et sans à-coups.

L'armée a eu à faire face à une vague de réformes sans précédent, depuis l'abandon de la conscription jusqu'à la recomposition de la carte des implantations. Elle l'a fait de manière exemplaire, maîtrisant en même temps les défis des évolutions stratégiques, la sophistication croissante de l'armement, la croissance des coûts du maintien en condition opérationnelle, les contraintes financières toujours plus pressantes. Et au long de ces années, jamais la réussite des missions n'a été compromise.

Avoir conduit ces profondes transformations tout en maintenant une capacité adaptée, tout en divisant par trois la part de la défense dans le PIB en quelques décennies, n'est pas à la portée d'une institution banale. Mais il convient d'en assurer l'avenir.

Plus que quiconque, et longtemps seul, j'ai dénoncé le mal français de la dette et des déficits. Plus que quiconque, j'affirme que je ne laisserai pas la France sans recours contre le surendettement. Mais je n'accepterai pas que la défense soit considérée comme la « variable d'ajustement » qui apparaît en filigrane dans certains programmes. L'effort qui sera demandé à l'armée sera le même qui sera imposé aux administrations publiques de notre pays, à l'exception de l'Éducation nationale. Et le jour du redressement venu, les armées mériteront de bénéficier, à due proportion, des marges de manœuvre que la nation aura retrouvées.

Pour le nouveau président de la République, le premier grand rendez-vous diplomatique sera le Sommet de l'Otan qui se tiendra en mai à Chicago. On sait que je n'ai pas approuvé le retour de notre pays dans le commandement militaire intégré, dont je considérais, et considère toujours qu'il enlevait à la France une part symbolique, et donc essentielle, de son originale indépendance. Mais en la matière, comme je l'avais dit explicitement à l'époque, les allers-retours à chaque alternance sont impossibles, sauf à porter atteinte à la crédibilité internationale de notre pays.

Je me rendrai donc à Chicago pour défendre les réformes qu'il me paraît indispensable de conduire au sein de l'institution : rééquilibrage entre l'Europe et les États-Unis et lutte contre les éternelles et pesantes dérives bureaucratiques. J'y rappellerai que la France respectera solidement ses engagements vis-à-vis de ses alliés, notamment en Afghanistan. J'écarterai le retrait précipité, en quelques semaines, autant que le maintien artificiel de troupes sur le terrain, toute action suspendue. Je veillerai, ne serait-ce que par fidélité à la mémoire de ceux qui sont tombés, à ce que la France donne d'elle-même et de ses armées une image ordonnée et non soumise à l'affolement.

Je dirai que la France entend demeurer une puissance nucléaire crédible, libre et indépendante, avec ses deux composantes de forces. Je dirai enfin que par là, elle entend favoriser et faire naître une politique de défense européenne, nouvelles coopérations et nouvelles capacités, vitales pour un ensemble politique de premier plan mondial et qu'aucun pays ne peut porter solitairement.

Sur ce dernier point, je tiendrai le langage de la vérité. Je n'ignore rien des difficultés de l'Union européenne à défendre une vision commune, comme l'a montré le conflit libyen. Je sais bien qu'il est difficile de faire partager à tous une vision géostratégique commune et je sais les disparités et les divergences des budgets militaires. Mais ces disparités et ces divergences s'expliquent par la croyance que la sécurité du continent est assurée définitivement par l'Otan, c'est-à-dire en dernier recours par les États-Unis. Or, cela est doublement malsain. Parce qu'il est impensable de s'en remettre à d'autres, même amicaux, pour l'essentiel. Et parce qu'il est illusoire d'imaginer que notre grand partenaire américain acceptera d'assumer, durablement et seul, la sécurité de partenaires qui n'investiront pas pour la leur.

La construction de la défense européenne est donc une ardente obligation. J'y donnerai mes soins, en utilisant au mieux les nouveaux outils institutionnels communautaires, pour faire naître la voix européenne forte et crédible dont l'équilibre du monde a besoin. Ainsi serait consolidée notre base industrielle de défense, tant européenne que nationale. Ainsi serait aussi construite la crédibilité militaire de l'Union, préalable indispensable au rééquilibrage effectif de l'Alliance atlantique. Le récent accord franco-britannique permettra, je l'espère, de sortir des vœux pieux pour entrer dans une dynamique nouvelle et réelle.

Élu Président, j'encouragerai un dialogue rénové au sein de l'institution. J'irai à la rencontre de nos hommes et femmes sur le terrain et en opérations extérieures, ainsi qu'au contact des élèves dans nos écoles militaires. Pour retisser sans cesse le lien armée-nation, je soulignerai le rôle des armées dans la promotion sociale aussi bien que dans la sécurité civile en cas de crise majeure, et je nouerai le dialogue nécessaire avec les combattants des conflits précédents autant qu'avec les associations qui entretiennent la flamme patriotique.

*

**

La grandeur de la France est dans sa place singulière dans un monde où elle est présente sur les trois océans et les quatre continents. Elle est dans l'immense domaine maritime qui lui est ainsi attribué. Elle est dans ses atouts de puissance politique, son siège permanent au Conseil de sécurité. Elle est dans notre rayonnement international, l'expérience de notre réseau diplomatique. Elle est dans le rayonnement de notre langue et la solidarité de l'univers francophone. Mais elle est aussi dans la crédibilité de nos armes.

Alors qu'on interrogeait René Cassin, prix Nobel de la Paix, sur la pertinence d'un tel prix décerné à un homme ayant fait deux guerres pour son pays, ce dernier répondit : « Ma conception de la paix, c'est la fermeté et non la mollesse ». C'est aussi ma conception.

Perspectives de défense nationale

François Hollande | Candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle.

La responsabilité suprême que la Constitution confère au président de la République, chef des armées, implique une vision, une constance, un sens de l'intérêt général et de la nation. La défense est en effet l'instrument de préservation de notre bien commun : l'indépendance nationale. Cette responsabilité s'inscrit profondément dans l'histoire de notre nation. C'est donc avec respect, conscience des enjeux et volonté de tenir le rang de notre pays dans le monde que je fixe les engagements qui seront les miens si les Français m'accordent leur confiance.

Respect d'abord vis-à-vis de la communauté militaire, vis-à-vis de tous ceux qui contribuent à notre défense, militaires et civils. Je veux, en tout premier lieu, saluer la mémoire de nos soldats morts pour la France. Mes pensées vont à leurs familles, à leurs camarades de combat. Mes pensées vont aussi aux blessés meurtris en opérations. Nous ne les abandonnerons pas, nous ne les oublierons pas.

Au-delà des menaces placées au cœur du débat public, l'exposition de notre pays en Afghanistan, les leçons à tirer de notre engagement en Libye et des impasses diplomatiques en Syrie, les préoccupations croissantes en ce qui concerne l'Iran et son programme nucléaire, le terrorisme, il y a surtout la modification en profondeur des grands équilibres géostratégiques que la crise économique accélère.

Les indicateurs économiques et militaires, toutes les projections, nous signalent un déplacement du centre de gravité mondial vers l'Asie-pacifique et la montée en puissance, après la Chine, le Brésil et l'Inde, d'une nouvelle vague de pays émergents. La formidable course aux armements que l'on constate depuis dix ans en Asie et au Moyen-Orient sur fond de prolifération est un sujet d'inquiétude pour la stabilité et la paix mondiale. Alors que de nombreux pays arment ou réarment, nous ne devons pas baisser la garde : notre effort pour la paix dans le monde, pour la construction européenne et pour le contrôle des armements va de pair avec notre volonté de préserver les intérêts vitaux de notre nation.

Le contexte géostratégique évolue donc et il sera de ma responsabilité de chef des armées d'avoir une cohérence, une vision et une ambition pour notre défense.

C'est l'objet des cinq engagements que je prends.

Je fixerai un cap clair pour notre stratégie collective de défense

Je souhaite que soit entreprise au plus tôt la rédaction d'un nouveau *Livre blanc* de la défense. Il définira les enjeux stratégiques de notre pays, la doctrine d'emploi de nos forces et les scénarios d'engagement en fonction d'une hiérarchisation des menaces et des missions. Il fera l'objet d'un examen par la représentation nationale. Une Loi de programmation militaire suivra, avec deux objectifs : répondre aux menaces identifiées et dimensionner nos équipements aussi précisément que possible à ces enjeux. Nous devons nous garder d'avoir une politique de défense qui soit en rupture avec les enjeux fondamentaux de notre nation.

Dans ce cadre, seront notamment confirmés plusieurs besoins prioritaires de notre défense en termes de capacités et de moyens, au premier rang desquels, les moyens d'anticipation, d'analyse et de renseignement susceptibles d'éclairer les décideurs tant politiques que militaires, ainsi que les instruments d'orientation et de coordination de ces moyens. Je pense en particulier au domaine spatial. Nous veillerons à la satisfaction des besoins opérationnels les plus immédiats qui concernent les forces engagées, notamment la protection des unités combattantes, leurs moyens de commandement, leur interopérabilité, leur logistique. Il m'appartiendra de fixer les principales orientations autour de quatre axes que je considère intangibles.

La consolidation de notre doctrine de dissuasion nucléaire

La dissuasion nucléaire est indissociable de notre sécurité et de notre statut de grande puissance. La dissuasion nucléaire est le recours ultime de notre pays s'il était menacé dans son intégrité ou son existence. Le contexte international n'autorise aucune faiblesse. Je ne transigerai ni n'abandonnerai aucune des prérogatives en ce domaine. Nous conserverons les deux composantes aérienne et sous-marine.

La relance de la défense européenne

Pour porter ces enjeux, la France n'est pas seule : l'Europe de la défense est notre horizon et notre ambition. L'alternance politique en France devra être l'occasion d'une vigoureuse relance de la construction de la défense européenne. Elle pourra reposer sur la définition des contours d'une vision commune et d'une mise en cohérence de nos politiques. Je favoriserai les convergences avec tous nos partenaires européens. Je donnerai une nouvelle dynamique aux instances que nous avons contribué à créer au sein de l'Union : le Comité politique, l'État-major de l'Union européenne, le Centre de situation, l'Agence européenne de défense. J'œuvrerai pour consolider la base technologique et industrielle européenne.

L'Alliance atlantique

Par ailleurs, je considère que notre engagement dans l'Alliance atlantique est aussi une garantie de notre sécurité et un instrument pour la gestion des crises de dimensions militaires aujourd'hui. Fallait-il pourtant revenir dans le commandement militaire intégré dans l'organisation ? Je considère que la France n'en a pas retiré de bénéfice probant. Il faudra donc évaluer cette décision. Je veillerai à ce que celle-ci assure mieux notre indépendance et notre rôle. Dans ce cadre, le Sommet de l'Otan à Chicago, les 20 et 21 mai 2012, nous permettra d'indiquer clairement ce que sont nos orientations. J'observe en particulier que l'engagement des pays européens dans le projet de défense antimissile méritera réflexion, tant les moyens qu'il faudrait y consacrer sont considérables.

En 2012, nous conduirons le retrait de nos troupes combattantes d'Afghanistan. Je l'ai annoncé depuis plusieurs mois déjà, avant d'autres, parce que cela me paraissait être la conclusion logique de l'analyse de la situation, dix ans après le début des opérations. Au fil des ans, et en particulier à partir de 2008, les missions dévolues à nos forces armées lors de l'engagement qu'en 2001 nous avons soutenu, ont sensiblement évolué ; elles se sont de plus en plus éloignées des objectifs initialement prévus, sans politique claire sur la transition entre l'élimination de la menace d'*Al-Qaïda* et la reprise en mains par l'Afghanistan de son propre destin. Le retrait de nos hommes se fera dans les meilleures conditions de sécurité pour nos forces, de crédibilité pour l'Alliance atlantique et de respect de nos engagements envers le peuple afghan.

L'adaptation des moyens à nos ambitions, en définissant un niveau crédible d'effort de défense pour la Nation

La défense nationale ne sera pas une variable d'ajustement. Il y aura des efforts à faire, la situation de notre économie et de nos finances publiques nous y contraint. Il y va de notre indépendance même. La défense y contribuera, dans les mêmes proportions que les autres missions de l'État.

Si des choix sont à faire : ils seront faits, ils seront expliqués, ils seront assumés.

Mon deuxième engagement : construire une politique industrielle de défense

L'industrie de défense représente un secteur économique significatif mais également un réservoir d'avancées technologiques et d'emplois qualifiés, très peu exposés à la délocalisation. Je veux une industrie de défense forte, cohérente et contrôlée.

Forte, car l'existence d'une industrie de défense renforce la crédibilité des forces armées ainsi que l'autonomie de décision et d'action des autorités politiques. C'est aussi un instrument au service de notre politique extérieure et d'influence.

Cohérente, ce qui supposera de rassembler sous une même autorité nos instruments de contrôle des technologies duales, civiles et militaires, de défense et de sécurité, qui sont trop dispersés.

Contrôlée, ce qui justifie que le gouvernement rende compte, chaque année, au Parlement de ses choix. À un effort de transparence renouvelé, nous ajouterons des mécanismes de contrôle plus efficaces sur les matériels, les intermédiaires et les destinataires finaux.

Je n'entends donc déléguer à quiconque cette responsabilité de tracer l'avenir de ces grands groupes industriels de défense et certainement pas à des intérêts privés ou financiers à qui le gouvernement sortant s'est trop souvent plié.

Je soutiendrai le rôle des PME dans ce domaine car leur dynamisme et leur capacité d'innovation en font un réservoir technologique précieux. Les grands groupes de la défense seront incités dans leur réponse aux appels d'offres du ministère de la Défense, à associer les PME-PMI à leurs projets. Cette impulsion concernera aussi tous les domaines liés à l'innovation, à la recherche et au développement.

Les coopérations industrielles avec des partenaires européens seront encouragées, car elles seront gages de succès futurs.

Mon troisième engagement : rétablir un fonctionnement équilibré et pondéré des pouvoirs publics dans le domaine de la défense

Le quinquennat qui s'achève a été marqué par une pratique du pouvoir et de la gestion publique exagérément concentrée et souvent désordonnée. Le domaine de la défense n'y a pas échappé. Il me reviendra, si je suis élu, de rétablir une cohérence adaptée à cette grande fonction régaliennne.

D'une part, puisqu'il s'agit d'une prérogative éminente de l'exécutif, j'aurai à cœur de prendre pleinement en compte la contribution du gouvernement et du Premier ministre, auprès de celle du chef de l'État, chef des Armées.

D'autre part, le rôle du Parlement doit être beaucoup plus étendu dans l'approbation des décisions d'engagement des forces, comme je l'ai dit précédemment. Il doit s'élargir dans le domaine du contrôle du budget et de la gestion financière.

Je constate que les réorganisations intervenues depuis 2002 ne se traduisent pas par une efficacité avérée de la Défense. Le ministère de la Défense

sera réorganisé, en réaffirmant la primauté de la responsabilité politique du ministre de la Défense et en lui permettant de prendre en compte toutes les dimensions de la défense dans un pays moderne.

Enfin, dans la préparation des décisions de l'exécutif, la qualité du dialogue et du travail en commun avec les chefs militaires est un soutien essentiel pour éclairer les choix du politique. Ils pourront compter sur moi pour utiliser pleinement leurs compétences.

Mon quatrième engagement : donner au personnel de défense la reconnaissance et la concertation auxquels il a droit

Nos soldats remplissent admirablement leurs missions mais ils ne le font pas dans les meilleures conditions possibles. Depuis 2007, la politique conduite a été velléitaire et confuse. Aussi ne peut-on s'étonner des sentiments de frustration et d'abandon qui ont marqué les armées ces dernières années. L'absence de cohérence entre les réformes engagées depuis 2007, et tout particulièrement entre le *Livre blanc*, la Loi de programmation militaire et la RGPP, a conduit à un fort sentiment de confusion de désordre dans la conduite des réformes et à une grande insatisfaction du personnel civil et militaire de la Défense. Nous y remettrons bon ordre ; je n'accepterai pas ces approximations et ces faiblesses dans la gestion. La réforme est mal pilotée et une impasse budgétaire est probable. Elle a des conséquences sur la condition du personnel, sur les avancements et c'est inacceptable.

La professionnalisation des armées est achevée depuis dix ans. Il est temps de franchir une nouvelle étape dans la définition du rôle et de la place de chacun de ceux à qui nous avons confié notre défense, qu'il s'agisse du personnel civil comme des militaires. Il est temps également de préciser et de perfectionner les modes de concertation et de représentation du personnel, qui aspire à être un acteur mieux reconnu de son propre changement. Pour la participation à la vie de la cité, nous déterminerons avec les militaires ce qu'ils attendent, afin que nous puissions mettre en place une citoyenneté plus active. Bien sûr, la neutralité des armées sera préservée car elles doivent absolument demeurer en dehors de tout débat partisan. Il s'agit de l'armée de la nation.

Pour la Gendarmerie nationale, je demanderai aux deux ministres de l'Intérieur et de la Défense, sous la conduite du Premier ministre, de faire l'évaluation de la nouvelle organisation en veillant, sur le moyen et le long terme, à préserver la spécificité militaire et le déploiement de terrain de la gendarmerie. Pour moi, les gendarmes sont des militaires au service de la République et ils le resteront.

Depuis 2007 est sans cesse réaffirmé le rôle essentiel des civils de la Défense, et sans cesse leur place recule au profit de militaires qui s'éloignent de leur cœur de métier pour exercer des fonctions susceptibles d'être assurées sans statut militaire. Il faudra renforcer les unités opérationnelles avec des effectifs

militaires qui leur manquent si souvent, en redessinant les superstructures, tout en consolidant la place des civils dans les fonctions non directement opérationnelles.

Mon cinquième engagement : renforcer le rôle de la défense comme acteur de la cohésion nationale

Notre Histoire s'est construite autour de la capacité de la France à intégrer tous les Français, quelles que soient leurs origines, dans le creuset républicain de la Nation. Nos armées ont toujours tenu une place éminente pour réaliser cette cohésion. Aujourd'hui autant qu'hier. Un grand chantier consacré à « l'armée française creuset de la cohésion nationale » sera engagé. Au-delà du traditionnel lien entre l'Armée et la Nation, il devra porter sur de larges thématiques telles que le recrutement, la formation, l'ouverture aux jeunes dans la diffusion de l'esprit de défense, la place et le rôle des Anciens Combattants, les Réserves. L'implication des citoyens dans la mémoire de notre Histoire et de nos engagements militaires sera encouragée.

Enfin, la jeunesse étant ma priorité, je ne saurais conclure cette tribune sans rappeler que les armées sont les premiers recruteurs dans la génération des 18-25 ans : elles doivent jouer encore, et plus que jamais, un rôle intégrateur au service de la Nation.

Pour une défense forte et indépendante, un seul impératif : un État fort

Marine Le Pen | Présidente du Front national, député européen, candidate à l'élection présidentielle.

Sur la défense et les armées, le général de Gaulle a exprimé, voilà plus de soixante ans, un jugement d'une grande simplicité mais d'une vérité radicale : « La défense est le premier devoir de l'État ! Il n'y peut manquer sans se détruire lui-même ». C'est pourtant vers une telle autodestruction que nous nous acheminons inéluctablement avec la faillite de notre élite politique à maintenir un véritable effort de défense. Il suffit de se pencher sur le programme du Parti socialiste pour prendre la mesure du mépris politique à l'égard des questions militaires et stratégiques : la Défense y figure en 60^e et dernière position ! On ne peut mieux résumer cette culture du mépris à l'égard de l'institution militaire. Quant au projet UMP en la matière, c'est simple il n'y en a pas !

L'UMP est en train de suicider, lentement mais sûrement, notre outil militaire. Je suis la seule qui soit prête à rompre avec cette logique de gestion du désastre et de fuite en avant dans la logique des renoncements et des trahisons et qui soit en capacité d'offrir une véritable vision de long terme à l'institution militaire.

Le constat : vers la faillite programmée de notre outil militaire

Un effort de Défense qui ne cesse de diminuer

Je constate que l'effort de défense de la France, mesuré en pourcentage du PIB, n'a jamais été aussi faible. Il est passé de 3,6 % à la fin des années 80 à moins de 1,6 % (hors pensions) aujourd'hui. Nous continuons à désarmer alors que le reste du monde réarme. La France et l'Europe baissent la garde dans un contexte de crise économique et financière, où les équilibres sont fragilisés, où les menaces se multiplient dans un monde de plus en plus instable et un contexte de tensions régionales – quasiment à nos portes – et internationales de plus en plus exacerbé.

Une loi de programmation qui court à la faillite

Je rappelle qu'en 2008, le *Livre blanc* avait défini pour chacune de nos armées un modèle minimum cohérent à atteindre d'ici 2020 et fixé une

programmation financière pour atteindre ces objectifs. Or, la trajectoire financière initialement prévue n'est plus suivie depuis longtemps de sorte que le décalage par rapport aux objectifs de programmation ne va cesser de s'accroître. Ce décalage provient aussi des réductions imposées par l'actuel gouvernement au budget de la Défense – 3,6 milliards sur trois ans depuis 2010 auxquels viennent s'ajouter 220 millions d'euros d'annulation de crédits budgétaires en 2011. Pour 2012, on vient d'annuler à nouveau 335 millions de crédits budgétaires de la Défense, après un premier coup de rabot de 270 millions d'euros. Si nous restons sur la trajectoire financière actuelle, il va manquer 25 milliards cumulés pour atteindre les objectifs du *Livre blanc* durant la période 2012-2020, ce qui va mettre en cause la cohérence de notre système de forces.

Les intentions de l'oligarchie au pouvoir sont claires et nos militaires doivent s'attendre à une nouvelle purge budgétaire dès le lendemain des élections présidentielles, si par malheur l'UMP ou le PS étaient reconduits aux affaires. Cette purge sera d'une ampleur comparable à la RGPP de 2008 avec les mêmes effets délétères sur nos structures de forces et conduira immanquablement à des ruptures capacitaires pour la protection de nos intérêts et nos moyens d'intervention dans le monde.

Nous sommes donc à la croisée des chemins : la question est de savoir si nous voulons conserver un outil de défense autonome, efficace soutien d'une politique indépendante ou être ravalés au rang de simple voiture-balai de l'Otan. J'estime, pour ma part, que la France ne doit pas baisser la garde mais au contraire faire l'effort indispensable pour garantir sa souveraineté et se maintenir comme puissance majeure sur la scène internationale.

Il en va de la liberté de la France et des Français.

Une élite politique devenue étrangère aux armées et à l'idée nationale

Le dernier mandat présidentiel a été marqué, exception faite de quelques simulacres cérémoniels, par la relégation au second plan des préoccupations stratégiques de long terme et le dédain marqué du président de la République à l'égard des affaires de défense. Plus encore que l'effort budgétaire, c'est bien la relation spirituelle et charnelle du politique au monde militaire qui est en jeu. Combien de ministres connaissent le fonctionnement réel de l'institution ? Aucun. À l'inverse, combien d'officiers généraux sont aujourd'hui députés ? Notre élite militaire est singulièrement absente du débat politique et sommée de courber la nuque au moindre caprice budgétaire pour que le politique y plante le drapeau noir du renoncement. Cette marginalisation a un effet concret sur le moral des troupes qui est plus que jamais en berne.

Ne nous le cachons pas : l'esprit de défaite et de résignation qui fit tant de mal à la nation aux heures tragiques de 1870 ou 1940 continue de travailler en sourdine l'esprit de certaines de nos élites politiques. Il n'y a aucune

caricature ni outrance idéologique dans un tel jugement. Quand un Premier ministre prétendument gaulliste refuse, sous la pression d'associations communautaristes, de consacrer la mémoire d'Austerlitz et envoie une délégation de militaires français célébrer Trafalgar, nous en avons la plus implacable illustration. Cela fait longtemps que la majorité de l'énarchie a tiré un trait sur l'idée nationale au profit d'une idéologie atlantiste (ou européiste, au choix, puisque c'est le revers de la même pièce et de la même impuissance). La vassalisation ! Voilà ce que nous propose l'« UMPS ». Nous leur répondons : indépendance ! Il faut tuer l'esprit de défaite. Cet effort passe par une refonte totale de la fabrique de l'élite politique et militaire. Si le devoir d'obéissance du militaire au politique ne saurait être discuté, le militaire ne peut accepter ce qui relève ouvertement de la trahison des intérêts nationaux : au premier rang desquels figure un effort de défense conséquent.

Si nous tuons l'effort de défense aujourd'hui, c'est notre liberté que nous assassinerons demain. Nous, Français, avons été faibles pendant trop longtemps : 1870, 1940, 1954, 1962 sont autant de blessures qui suppurent encore. Nous ne pouvons plus nous permettre de flatter nos faiblesses.

Il nous faut un État fort et en conséquence une élite portée par notre grande histoire et forte dans ses principes et sa vision.

Contre les abandons de souveraineté et la logique du renoncement ! Propositions pour une défense forte et indépendante

Maintenir la dissuasion nucléaire et ses deux composantes

La dissuasion nucléaire demeure le fondement de notre stratégie de défense. Elle est la garantie ultime de la sécurité et de l'indépendance nationale. La composante océanique, qui nous assure une capacité certaine de riposte, en est l'épine dorsale avec nos SNLE équipés du missile *M51*. La composante aérienne, qui vient de bénéficier du nouveau missile *ASMPA*, doit être maintenue pour le moment, d'autant que les *Rafales* et *Mirage 2000N* peuvent être employés pour d'autres missions. Naturellement, nous nous exprimons farouchement contre le processus de mutualisation de nos capacités nucléaires avec l'Angleterre qui constitue une erreur historique majeure.

Sauvegarder les objectifs de forces du Livre blanc de 2008

Les objectifs de format des forces pour 2020 constituent un seuil en dessous duquel la cohérence de l'ensemble serait menacée pour assurer les missions de protection, de prévention et de projection. Les programmes en cours ou prévus pour chacune des trois armées répondent à une nécessité impérieuse de remplacement de matériels et équipements qui arrivent en fin de vie. Il

nous faut tout à la fois une force de projection suffisamment nombreuse pour répondre au défi des Opex et une force de défense territoriale dimensionnée.

L'Armée de terre doit remplacer son parc de véhicules de l'avant blindé à bout de souffle, renouveler sa flotte d'hélicoptères de manœuvre, poursuivre les programmes des hélicoptères de combat, des véhicules blindés de combat d'infanterie, des camions équipés d'un système d'artillerie (*Caesar*) et celui des équipements individuels des fantassins (*Felin*).

Pour la Marine nationale, le programme des frégates multi-missions – déjà restreint à onze unités – ne peut plus être réduit ; de même celui des six sous-marins nucléaires d'attaque *Barracuda* – en remplacement des sous-marins *Rubis* qui arrivent désormais à trente ans d'âge – conditionne également la crédibilité de notre Force océanique stratégique.

L'Armée de l'air doit remplacer ses ravitailleurs *C135* par les avions multi-rôles de ravitaillement en vol et de transport, et ses avions de transport tactique *C160* qui ont cinquante ans, par l'*A400M*. Elle doit en outre poursuivre le programme *Rafale* et engager sans tarder la refonte à mi-vie des *Mirage 2000D*.

Lancer la construction d'un deuxième porte-avions

Je pense qu'il est indispensable, en outre, de lancer sans tarder la construction du deuxième porte-avions pour assurer la permanence à la mer du groupe aéronaval et donc sa crédibilité en matière de projection. Le porte-avions constitue un outil diplomatique mobile de premier ordre pour la prévention et la gestion des crises. Enfin, la permanence d'un porte-avions concrétise la vocation maritime de la France, de par ses intérêts outre-mer et l'étendue de son patrimoine maritime.

Renforcer la protection du territoire et créer une Garde nationale

Cela commence par le renforcement de la défense de nos espaces aériens et maritimes. Nous devons développer une capacité de surveillance de l'espace et d'alerte avancée, incluant radars à longue portée et satellites, éventuellement en collaboration avec d'autres pays européens alliés, ainsi que des systèmes d'armes antimissiles capables de neutraliser à moyen terme la menace de missiles balistiques.

L'Armée de l'air doit disposer de moyens adaptés et performants pour assurer le contrôle de notre espace aérien. En particulier, notre système de surveillance de l'espace doit répondre aux exigences de notre posture permanente de sûreté et nous permettre de défendre à tout moment le territoire national contre toute intrusion aérienne.

La Marine nationale doit pouvoir garantir nos frontières maritimes et la surveillance de nos zones d'intérêt économiques (ZEE). Il faut poursuivre l'amélioration de notre chaîne de détection par sémaphores et augmenter rapidement le nombre de patrouilleurs hauturiers de souveraineté et d'aéronefs de surveillance maritime, en nombre insuffisant aujourd'hui. Ces moyens participeront aussi, en liaison avec les autres administrations (douanes, affaires maritimes) à la lutte contre les trafics (drogue, immigration clandestine).

Sur le plan intérieur, j'estime que l'éventualité d'événements graves ou de crises affectant l'ensemble du territoire national n'est pas suffisamment prise en compte. Il est donc nécessaire de prévoir aussi une mobilisation rapide de moyens complémentaires en cas de besoin. C'est pourquoi je propose dans mon programme la création d'une Garde nationale de 50 000 hommes et femmes volontaires, mobilisables à très bref délai, dont les missions seront de venir renforcer des forces de maintien de l'ordre et de sécurité civile en cas de crise grave de toute nature affectant le territoire national ou celui de nos Dom-Com, mais aussi de participer le cas échéant à la défense du territoire. La création de cette Garde nationale sera un excellent moyen de parer à la diminution de notre capacité de réserve – actuellement en plein effondrement – et de lui donner un véritable cadre et aussi une raison de vivre.

Pour ce qui est de la Gendarmerie nationale, son statut militaire sera sanctuarisé et ses effectifs comme ceux de la Police nationale progressivement reconstitués sur la durée du mandat. Mon projet prévoit de manière très claire le retour progressif de la Gendarmerie dans le giron du ministère de la Défense, parce que par nature, c'est là sa place ! Un sentiment de révolte très fort, totalement inaperçu des médias, gronde actuellement au sein de la Gendarmerie qui débouche au mieux sur un exode des cadres, excédés par le traitement que leur réserve une hiérarchie servile, au pire sur des manifestations.

Améliorer le maintien en condition des matériels et la préparation opérationnelle des forces

Aujourd'hui, les crédits affectés au maintien en condition opérationnelle des matériels sont insuffisants et souvent touchés les premiers par les restrictions budgétaires, mettant en cause la disponibilité des matériels. La disponibilité technique opérationnelle de nos matériels est dans un état indigne d'une armée moderne. Et les crédits affectés à l'activité et à l'entraînement des forces arrivent à un seuil critique et même souvent sous-critique, pénalisant la préparation opérationnelle qui contribue à la sécurité des soldats, ce qui n'est pas acceptable.

Renforcer le lien armée-nation et l'esprit de défense

Je crois que l'adhésion de la nation est l'une des conditions de l'efficacité de l'appareil de défense et de sécurité et de la légitimité des efforts qui

lui sont consacrés. Or depuis la suppression du service militaire obligatoire, le lien armée-nation semble de plus en plus ténu pour ne pas dire évanescant. Dans le cadre de la défense de nos intérêts aussi bien que de nos principes de civilisation, il importe plus que tout de le renforcer. Au niveau de l'école d'abord, je proposerai de renforcer l'enseignement de l'histoire de France relatant en particulier les victoires de son armée. Le drapeau national sera arboré en permanence au fronton des écoles, collèges et lycées de la République.

Les jeunes Français ne sont plus appelés aujourd'hui qu'à une seule « Journée défense et citoyenneté » (JDC) consacrée à la défense. Cette unique journée me paraît évidemment insuffisante et j'estime qu'il faudrait consacrer au minimum trois jours à cet objectif. Enfin, il faudrait réorganiser l'actuel volontariat aux armées pour le rendre plus attractif et valorisant, et redynamiser les préparations militaires. Je pense qu'il serait aussi légitime de prévoir un stage de défense obligatoire pour tous ceux qui se destinent à occuper des fonctions de cadres supérieurs de la fonction publique (ENA, ENM, IEP, etc.) ainsi que pour tous les nouveaux élus de la République : députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux. Il semble raisonnable d'imposer une formation militaire aux énarques. Ce n'est qu'une mesure de bon sens pour que les futurs responsables politiques cessent de considérer la Défense comme une variable d'ajustement budgétaire et prennent conscience, de l'intérieur, des valeurs fondamentales de l'institution et de l'absolue nécessité d'entretenir l'outil militaire.

La création de la Garde nationale sera aussi un élément susceptible de redynamiser l'intérêt des Français pour leur défense. Un effort tout particulier sera consacré à la promotion de cette Garde nationale et à la valorisation de ceux qui y participeront.

Garantir le statut et la condition des militaires et favoriser le dialogue social au sein des armées

Si le politique a pu se permettre les oukases à l'encontre des armées, c'est bien parce que c'est la seule institution de la République à ne disposer d'aucun contre-pouvoir syndical. Si nous ne sommes pas favorables à la création de tels syndicats qui dénatureraient la spécificité de la condition militaire, nous ferons en revanche tout pour favoriser l'émergence d'un véritable dialogue social. Les CFM et les CFMS doivent devenir de vraies instances de dialogue et de concertation. Dans le cas contraire, nous nourrirons les démissions et le ressentiment général, avec une répercussion directe sur le moral des troupes, déjà critique.

Les sujétions particulières de l'état militaire concernant la situation familiale et la forte mobilité, les difficultés concernant le logement et l'accès à la propriété feront l'objet de toute mon attention. L'engagement total des militaires au service du pays, parfois au péril de leur vie, doit faire l'objet

d'une reconnaissance particulière de la nation. Sur le plan des droits civiques, j'agirai pour que le droit d'expression des militaires, conformément aux dispositions de leur statut révisé, soit pleinement respecté, sous la seule condition du « devoir de réserve ». Sinon, rien ne doit empêcher un militaire en activité d'émettre une opinion constructive sur tel ou tel aspect de notre politique de défense, dans les limites, le cas échéant, des règles en vigueur sur la protection du secret.

Soutenir la recherche stratégique et rompre avec la schizophrénie

Nous mettrons un terme à la schizophrénie ravageuse qui s'exerce actuellement sur la réflexion stratégique et nos chercheurs militaires. Il n'est pas normal de sortir immédiatement le bâton pour réduire au silence un général ou un colonel qui osent analyser objectivement nos défaillances et ce, sans tenir à aucun moment un discours subversif. Pour leur permettre d'émerger et de s'exprimer, nous préconisons la mise en place d'un grand chantier de réflexion stratégique – comparable à un Grenelle de la défense – pour débattre du futur format opérationnel des armées et redéfinir notre stratégie des moyens. La question des drones prouve l'inaptitude totale des gouvernements qui se sont succédé à anticiper les évolutions capacitaires structurelles de la puissance militaire.

Condition *sine qua non* : revenir à un effort de défense suffisant

La réalisation de notre projet destiné à sauver l'outil de défense implique nécessairement un effort financier. Cet effort est avant tout la traduction d'une volonté politique. Nous croyons en effet que le prix que nous attachons à notre sécurité mérite un effort particulier de la nation.

C'est pourquoi, pour redresser une situation critique et malgré les difficultés économiques actuelles, j'entends revenir progressivement, sur cinq ans, à l'objectif réel et effectif, de consacrer à la Défense 2 % du PIB (hors pensions) au lieu de moins de 1,6 % aujourd'hui. Ce chiffre raisonnable permettra de corriger le décalage actuel avec les objectifs de la programmation du *Livre blanc*, d'engager la construction du deuxième porte-avions et de constituer la Garde nationale. Cela permettra aussi de donner un signal très clair : la France n'entend pas continuer à décliner ! Elle entend se donner les moyens d'une défense garante de son indépendance et de sa souveraineté, à la hauteur du grand pays qu'elle est.

Je souligne que cet effort de défense bénéficiera aussi largement à l'économie du pays. Le ministère de la Défense, représente en effet les deux tiers du total des marchés publics de l'État, pour environ 15 milliards d'euros chaque année et ses commandes touchent quatre à cinq mille entreprises. La Défense est, de loin, le premier investisseur public. Elle emploie plus de 300 000 civils et militaires, tandis que l'industrie de défense assure de son

côté, directement ou indirectement, près de 150 000 emplois, de surcroît à fort contenu technologique. Un tel effort s'inscrira donc dans la planification stratégique de la ré-industrialisation qui est l'un des socles de notre projet économique ; il sera extrêmement bénéfique pour l'économie du pays et les innombrables entreprises, PME et PMI, du secteur. Le développement des industries d'armement pourrait donc constituer un facteur essentiel de relance. Le sacrifice consenti de notre industrie des armes légères prouve l'absurdité de la politique de désindustrialisation. Non seulement nous ne produisons plus nos munitions mais celles que nous achetons sont de mauvaise qualité. De la même manière, quel message envoyons-nous à nos militaires quand nous délocalisons la fabrication des uniformes ? Le symbole est fort.

Enfin, l'industrie de défense joue un rôle capital dans l'innovation technologique : la R&D militaire est un puissant entraîneur qui permet le transfert de hautes technologies vers le secteur civil par la recherche sur les filières duales. De même, nous nous engageons à institutionnaliser le partenariat stratégique et industriel avec la Russie, qui est la condition de l'unification de la masse continentale européenne et d'une géopolitique européenne forte fondée sur un axe franco-germano-russe ; l'inverse d'une Europe de la Défense purement chimérique et d'ores et déjà mort-née du fait de notre retour dans l'Otan.

Un État fort et une défense prête à affronter les défis à venir

En conclusion, cinq axes majeurs conditionnent la refonte d'une vraie politique de défense conforme aux idées de puissance, de grandeur et d'indépendance qui ont toujours aimanté et fait vivre le génie français :

- L'axe politique de la réappropriation de l'autonomie de décision dans la conception de l'outil et l'emploi des forces.
- L'axe stratégique ou la refondation intellectuelle d'une véritable pensée stratégique à la fois capable d'une véritable anticipation, garante des intérêts fondamentaux de la nation, consciente des évolutions actuelles et détachée de la pensée dominante.
- L'axe industriel ou l'impérieuse nécessité de disposer d'une structure fiable, performante, conforme aux intérêts économiques de la nation et garante de son indépendance.
- L'axe humain, par la moralisation des comportements politiques, la reconnaissance objective de la compétence, du mérite et du service rendu à la collectivité. Les 220 millions d'euros prélevés en 2011-2012 sur les crédits d'équipements des armées pour dédommager l'État taïwanais de l'affaire des frégates devraient inciter nos militaires à réfléchir.

- L'axe de l'optimisation organisationnelle administrative face au *continuum* de l'arc des menaces, désormais très majoritairement non militaires, par la prise en compte de ses dimensions civile et économique. Au monde global correspond inéluctablement son revers, à savoir une menace globale.

*
**

Voilà une politique de bon sens, étrangère à la démagogie ambiante et aux effets de manche, qui parlera à tous nos militaires. La crise économique, l'effondrement inéluctable de la puissance américaine au cours de cette première moitié du XXI^e siècle, la dissémination des mouvements djihadistes, la raréfaction programmée des ressources énergétiques, la réapparition de menaces asymétriques qu'on avait pu croire révolues à l'image de la piraterie, l'ampleur des menaces migratoires liées à l'explosion démographique du continent africain, tout cela doit nous confirmer dans le sentiment que la France sera amenée à sortir de son état de léthargie morale et intellectuelle et à faire un retour brutal dans l'Histoire. Si, le moment venu, nous ne sommes pas préparés, si, comme en 1940, la bonne doctrine, le génie stratégique, la volonté politique absolue de combattre et de faire front nous font défaut (ce qui est aujourd'hui le cas), nous mourrons en tant que nation libre, en tant que peuple libre, en un mot en tant que Français.

Je sais les trésors de courage, d'abnégation, de sacrifice et d'honneur qui sont ceux de nos armées. Nos militaires les prouvent au quotidien, notamment en Afghanistan. Rendons grâce à nos militaires du rang, à nos sous-officiers, nos officiers marinières et nos officiers pour cet engagement indéfectible pour la patrie. À eux d'honorer notre histoire et ceux qui sont tombés pour elle. À nous de leur donner les moyens et la fierté d'accomplir leur devoir. Là où les autres sont faibles, avachis et résignés, nous serons forts. Pas de fausses promesses, que des actes. Voilà la ligne dont nous ne dérogerons jamais !

Une défense souveraine et altermondialiste

Jean-Luc Mélenchon | Coprésident du bureau national du Parti de gauche, député européen, sénateur de l'Essonne, candidat à l'élection présidentielle.

Pour un altermondialisme diplomatique et militaire

Penser la défense de la France implique l'idée que l'on se fait du monde. J'affirme qu'une bifurcation de l'histoire humaine mûrit au cœur des faits qui se donnent à voir aujourd'hui de façon parcellaire.

Si les États-Unis d'Amérique ne parviennent pas à briser l'euro et à isoler la Chine – deux questions qui sont liées – leur dette sera insolvable. Alors l'ordre des puissances basculera, ne leur laissant qu'un unique avantage : leur supériorité militaire faites de 700 bases réparties sur les cinq continents. Les États-Unis sont donc le principal fauteur de troubles potentiels de la décennie à venir, comme ils l'ont été de celle écoulée, au cours de laquelle ils ont envahi deux pays et multiplié les provocations face à la Chine et la Russie. Ce danger est, à cette heure, supérieur aux risques de la dissémination nucléaire qu'il aggrave.

L'autre aspect de cette bifurcation vient du changement climatique et de son impact sur l'accès aux ressources essentielles. Pensons aux effets des mouvements massifs de population que cette situation provoquera. Pensons aux destructions des centres névralgiques de la planète par des catastrophes climatiques. Enfin envisageons la combinaison de tels événements avec les conséquences de l'incurie libérale dans la gestion des risques.

La politique actuelle est à l'inverse de ce qu'il faudrait faire. Ainsi quand est approfondie l'osmose avec l'Otan, qui nous enchaîne aux lubies bellicistes des États-Unis d'Amérique. Ainsi quand sont encouragées les politiques économiques qui augmentent la dépendance aux routes mondiales d'approvisionnement. Les mêmes qui interdisent la souveraineté dans les domaines sensibles comme l'alimentation, l'énergie, les productions industrielles de début de chaîne. Les mêmes qui conduisent à la construction du grand marché transatlantique (GMT) prévu pour 2015.

La politique de défense que je propose est altermondialiste : elle encourage l'émergence d'un monde multipolaire, libéré de toute forme d'hégémonisme. La France doit se porter aux avant-postes d'une nouvelle alliance mondiale. J'affirmerai donc une option préférentielle pour l'action avec les pays émergents. La condition initiale de cette politique est la récupération de notre souveraineté militaire.

La doctrine de défense qui s'articule à cette vision du monde est strictement défensive. Pour garantir une sécurisation absolue de notre territoire, elle combine les moyens de défense populaire et professionnelle, la capacité de neutralisation de l'adversaire avec une priorité aux armes non létales telle que la destruction satellitaire, la désorganisation de ses réseaux d'information et de pilotage, la fraternisation des populations. Cette politique est raccordée à un renouveau de la diplomatie française dans l'ensemble des organes de l'ONU, seule instance légitime de sécurité collective. Il faut donc disposer de nos propres moyens de projection pour les mettre à son service.

L'acte fondateur de cette stratégie sera la sortie de l'Otan et le refus de toute politique européenne de défense en sous-traitance de celle des États-Unis ou de quelque ce soit qui autoriserait un contrôle de nos décisions, de nos moyens d'action ou une limitation de leur usage souverain. Servir la paix, c'est d'abord rompre avec l'aventurisme et l'atlantisme dogmatique du Président actuel, qui a compromis notre indépendance. Ma vision stratégique s'oppose en tous points à la sienne. Si je suis élu président de la République, elle sera précisée dans un nouveau *Livre blanc* au terme d'un débat public et populaire. Il répondra aux deux questions déjà posées par Jaurès : « Comment porter au plus haut, pour la France et pour le monde incertain dont elle est enveloppée, les chances de la paix ? Et si, malgré son effort et sa volonté de paix, elle est attaquée, comment porter au plus haut les chances de salut, les moyens de la victoire ? ».

Sortir de l'Otan

L'Otan n'est plus rien d'autre que le bras armé de l'intérêt des États-Unis. Sa mue en alliance globale doit être stoppée nette. La France doit s'engager à développer la sécurité collective dans le seul cadre de l'ONU. Le président Sarkozy a décrété la réintégration complète de la France dans l'Otan. Je réfute ce choix. D'autres, comme François Hollande se bornent à vouloir « redonner du sens à notre présence dans le commandement intégré de l'Otan ». Ces choix sont synonymes d'allégeance à une vision du monde inacceptable.

Les 20 et 21 mai se tiendra à Chicago la réunion des chefs d'État des pays membres de l'Otan. Si j'y représente la France, j'annoncerai sa sortie du commandement intégré, préalable à son retrait de l'alliance. J'affirmerai la reconnaissance de la seule légitimité de l'ONU en matière de sécurité collective. Je décréterai le rapatriement complet de nos soldats d'Afghanistan. Puis je commencerai les contacts diplomatiques en vue d'une nouvelle alliance de coopération militaire mondiale pour la sécurité collective à la disposition de l'ONU.

Contre une Europe de la défense atlantiste

L'Europe de la défense n'a jamais été pensée en dehors du cadre strictement atlantiste réaffirmé dans le Traité de Lisbonne. Le concept de *Smart*

Defence est le dernier avatar de cette vision. Sous prétexte de mutualisation, il prévoit un transfert de coûts des États-Unis vers leurs auxiliaires européens et une spécialisation incapacitante pour ces derniers. Nous n'avons pas à cofinancer le redéploiement étasunien en Asie-Pacifique, face à la prétendue « menace chinoise ». Aussi souhaitable soit-elle, la construction d'une force européenne indépendante de l'Otan est donc pour l'heure une chimère. Il serait irresponsable de lui sacrifier notre capacité de défense souveraine.

Pour une ONU réformée et renforcée

Dans le monde multipolaire qui se dessine, l'ONU doit avoir une place centrale, y compris au plan militaire. Sauf impératifs de défense de la Patrie, je prends l'engagement qu'aucun soldat français ne sera envoyé en opération extérieure, s'il n'en a pas été décidé ainsi dans le cadre de l'ONU, en toute indépendance par rapport à l'Otan. Trop souvent rabaissée, l'ONU doit affirmer sa crédibilité. Elle doit être l'organe de promotion des politiques garantes de l'intérêt général des peuples. À commencer par le désarmement nucléaire multilatéral.

Je travaillerai donc à sa réforme. L'urgence est à la doter d'une capacité de commandement militaire autonome. La tâche est immense mais la France a les moyens d'y contribuer.

Pour une défense nationale souveraine

Une France mise au service de la paix ne peut être privée des moyens de se défendre. Mon propos n'est pas d'augmenter le budget militaire de la France. Mais je n'envisage pas sa réduction. Elle paralyserait nos capacités opérationnelles. Je déciderai un moratoire sur la diminution des effectifs. Là aussi, il faut en finir avec la RGPP. Encadrés par de nouvelles directives, les moyens de la défense combineront, pour un temps, dissuasion nucléaire, capacités conventionnelles repensées et renouvelées, pôle public de l'armement.

Reconstruire les liens entre l'armée et la Nation

Je ne veux plus de l'usage de l'armée comme force de police. Elles ne correspondent ni à ses prérogatives, ni à sa culture, ni à ses moyens. Sous mon autorité, la Gendarmerie nationale reviendra sous tutelle du ministère de la Défense. Les conditions du dialogue social dans les armées ne permettent pas aux militaires de s'adresser à leur ministre grâce à des représentants légitimes. Cette question sera mise en débat dans l'Assemblée constituante.

Je rappelle que la conscription est seulement suspendue et non supprimée. Le lien entre la Patrie républicaine et son armée ne doit donc jamais être compromis ! J'engagerai donc aussi une réflexion sur la réserve, dans ses composantes citoyennes et opérationnelles. Elle est le trait d'union entre

l'armée et la nation. C'est aussi un vivier de compétences. C'est pourquoi je m'engage à son développement.

Réaffirmer la dimension strictement défensive de la dissuasion

Le Front de Gauche mettra tout le poids de la France au service du désarmement nucléaire multilatéral. Mais en l'état actuel, la dissuasion nucléaire demeure l'élément essentiel de notre stratégie de protection. J'estime qu'elle doit être dépassée à terme par les moyens que l'évolution des menaces globales oblige à comprendre. Quoi qu'il en soit, j'en allégerai le coût en supprimant la composante aérienne, aujourd'hui obsolète.

Le président Sarkozy a nui à la crédibilité de notre dissuasion. D'abord en signant un partenariat de défense avec les Émirats Arabes Unis dont l'une des clauses engage la France à utiliser tous les moyens militaires dont elle dispose pour les défendre. Je réviserai ce partenariat. Plus grave, il a capitulé face aux États-Unis en acceptant le principe du bouclier antimissile. Celui-ci marginalise la force de frappe française. Il installe une logique agressive que je récusé. Contre tout cela, je réaffirme le caractère strictement défensif et national de l'arme nucléaire. Je rejette toute idée de « sanctuarisation élargie » et toute forme de participation au projet de bouclier antimissile.

Recouvrer une réelle capacité d'initiative

Les interventions en Afghanistan ou en Libye ont montré les limites de l'organisation et des moyens de nos armées. Il est inacceptable d'envoyer en opération des soldats sous-équipés, de dépendre d'autres puissances pour le transport des troupes, le ravitaillement en vol ou l'observation. Le format des armées et les programmes d'armement, à réexaminer au cas par cas, seront adaptés à la nouvelle réflexion stratégique. En tout état de cause, l'acquisition d'une capacité de projection autonome d'une brigade interarmes est un objectif raisonnable. Il suppose d'augmenter les capacités en termes de renseignement et de soutien. Mais aussi de décider des moyens nécessaires de la projection, tant aériens que maritimes.

Évaluer raisonnablement la lutte contre les actes terroristes

Le terrorisme est un ensemble de menaces. On ne fait pas la guerre à un concept mais à des adversaires. De plus, l'hybridation entre défense et sécurité intérieure proposée par le *Livre blanc* actuel porte en elle le germe d'une surveillance généralisée liberticide, et la construction paranoïaque d'« ennemis intérieurs ». Une surveillance ciblée est ici plus efficace. Je referai donc du renseignement humain une priorité. Le « renseignement de haute technologie » n'a pas fait ses preuves. Ses moyens seront affectés à d'autres tâches de défense ; par exemple de contre-espionnage et de défense économique. Je réviserai aussi les

principes de mise en œuvre du plan *Vigipirate* qui utilise beaucoup de ressources pour des résultats incertains.

Une industrie de l'armement libérée de la finance

Garantir la souveraineté de la France suppose de disposer d'une industrie d'armement efficace. Nous l'avons aujourd'hui malgré les profondes restructurations qui, depuis les années 90, ont favorisé les logiques financières. Sur la base des structures existantes, je créerai un pôle public de l'armement. Il planifiera la production en fonction des besoins de la nouvelle stratégie. L'État doit conserver ou acquérir une part importante dans les groupes impliqués. Les recours et participations donnant à des groupes liés à d'autres puissances, des pouvoirs de surveillance ou de contrôle sur nos décisions seront écartés. Dans cet esprit je remettrai en cause l'accord franco-anglais de défense. Enfin, je réaliserai un audit au cas par cas des contrats de haute technologie. Très coûteux, ils répondent davantage aux intérêts financiers des industriels plutôt qu'à nos besoins.

En finir avec les externalisations et privatisations

Les externalisations défigurent le sens de la mission générale des armées et de son personnel. Ils les subissent depuis quinze ans contre le sens de leur engagement et leurs conditions de travail. Un audit sera effectué afin d'inverser la tendance. Je réaffirme le caractère strictement public de l'appareil militaire. Les contrats scandaleux concédés par le gouvernement sortant seront immédiatement dénoncés. Toute forme de privatisation des moyens opérationnels, entendus dans un sens large, est un assujettissement. Toute promotion de sociétés militaires privées est contraire à mes idéaux et à l'identité républicaine de la France. Je mettrai un coup d'arrêt aux velléités en ce sens et les rendrai inconstitutionnelles.

**

La grandeur de la République est pour moi une idée claire. Quand d'autres veulent la diluer dans la soumission au marché et à l'atlantisme, je crois que son destin, depuis Valmy, est de résister, de vaincre et d'inspirer.

La défense nationale au service des valeurs et des intérêts d'une France forte

Nicolas Sarkozy | Président de la République, candidat à l'élection présidentielle.

Reconnaître et soutenir l'engagement des femmes et des hommes

En 2007, je m'exprimais dans votre revue et j'évoquais un monde instable et incertain, caractérisé par la diversification des menaces et par la récurrence des crises. À l'instant où j'écris ces lignes, je pense aux femmes et aux hommes qui font la force de nos armées et qui, depuis 2007, ont dû faire directement face à ce monde, que ce soit au large de la Somalie, en Afghanistan, en Côte d'Ivoire ou encore en Libye. Il s'agit à chaque fois de contextes différents, d'ennemis, de terrains et d'objectifs différents, mais eux, ils sont toujours au service de la protection et de la sécurité de la France et des Français, ils combattent toujours au nom des mêmes principes et des mêmes valeurs.

À ces femmes et à ces hommes, à ceux qui sont prêts à combattre pour la défense du territoire national, à ceux qui sont revenus d'opérations ou y sont encore présents et à ceux qui sont tombés, je rends hommage. Je salue leur engagement, je loue le courage et je veux que la France leur soit reconnaissante. J'ai instauré un soutien psychologique des familles de militaires projetés en Afghanistan (2008). Je suis très attaché à la création de la « maison des familles des blessés » sur le site de Percy (ouverture 2013). En hommage aux soldats tombés, j'ai fait du 11 novembre la journée de commémoration des « morts pour la France ». Enfin, parce que combattre pour la France a une signification particulière à mes yeux, j'ai révisé les conditions d'octroi de la carte du combattant et notamment celles de la liste des actions de feu et de combat. Cette modification est susceptible d'augmenter de 25 à 50 % le nombre de cartes du combattant octroyées.

J'ajoute que la protection des soldats a été une de mes grandes priorités. Pour cela, j'ai dégagé une enveloppe de crédits exceptionnels pour les équipements servant à la protection des combattants en opérations. Nos soldats qui risquent leur vie pour notre pays doivent savoir qu'ils peuvent compter sur notre soutien.

Comprendre le monde : prévoir et agir pour ne pas le subir

Depuis 2007, le monde n'a pas cessé d'être dangereux et imprévisible. Les bouleversements se sont même accélérés et ils entraînent une évolution

quasi permanente de la donne géostratégique. Il faut en être conscient et il faut être responsable dans ce domaine. Se replier sur soi, refuser de regarder le monde, ce serait trahir la France, ce serait mettre notre avenir en péril. Il serait tout aussi irresponsable de considérer que le territoire national serait à l'abri de toute menace et que les missions des armées se limiteraient à des expéditions sur des théâtres d'opération extérieurs.

Il y a des risques liés au terrorisme, aux cyber-attaques ou encore à la prolifération des missiles balistiques. Il y a également des problématiques plus globales qui doivent être considérées dans notre approche. Ainsi, je pense à l'émergence d'États continents toujours plus consommateurs de ressources naturelles et qui souhaitent peser chaque fois davantage dans les instances et les décisions internationales. Je pense également aux évolutions démographiques extrêmement dynamiques dans des régions en développement comme l'Afrique. J'ai en tête le développement et la maîtrise de technologies de pointe – industrie de défense, nanotechnologies, espace, communication, *Internet* – par les puissances émergentes. Je pense aussi aux évolutions climatiques, qui auront pour conséquences des mouvements de populations ou encore à la fonte des glaces, qui entraînera la création de nouvelles routes maritimes. Enfin, je prête évidemment mon attention aux révoltes arabes – chances et menaces mêlées – qu'on ne peut se permettre d'ignorer. Il s'agit là d'événements aux portes de l'Europe. En 2007, alors même que je proposais la rédaction d'un nouveau *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* – le dernier datait de 1994 – je préconisais que les révisions interviennent à intervalles plus réguliers.

Je m'étais donc engagé et j'ai tenu parole. Le 17 juin 2008 était présenté le *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale*. Depuis sa publication, et comme je viens de l'indiquer, le contexte international continue d'évoluer à grande vitesse. Ne serait-ce qu'en 2011, nous avons vécu des bouleversements majeurs qui ont un impact important sur la donne géostratégique et qui exigent donc d'adapter notre approche et notre stratégie de défense et de sécurité. Dans ce contexte et fidèle à mes engagements, j'ai décidé, au second semestre 2011, d'engager une actualisation de l'analyse du contexte stratégique. Je souhaite que le *Livre blanc* actualisé soit présenté au second semestre 2012, pour qu'il soit possible d'engager ensuite les travaux sur la prochaine loi de programmation militaire (LPM).

Être à la hauteur de nos ambitions : le budget ne sera pas une variable d'ajustement

La LPM 2009-2014 du 29 juillet 2009 s'inscrit dans la droite ligne des orientations du *Livre blanc*. Elle fixe aux armées des contrats opérationnels ainsi que des objectifs à atteindre en matière d'activité et de préparation opérationnelle. Elle permet de recentrer les armées sur leur « cœur de métier » et de rationaliser le soutien par une mutualisation entre les armées.

La réforme du ministère a permis aux armées d'accomplir, avec les matériels du meilleur niveau, les missions qui leur sont confiées, comme en atteste notamment la réussite des missions conduites en 2011 (Libye, Côte d'Ivoire, etc.). J'ajoute que la LPM prévoit les conditions de sa révision en 2012 pour la période 2013-2018. Je garantirai que la France soit en état de maintenir son rang sur la scène internationale parce que la défense est le garant de notre souveraineté nationale tout autant que notre indépendance financière constitue la garantie de notre souveraineté économique.

L'effort d'une nation pour sa défense doit être à la hauteur de ses ambitions et je considère que ces ressources doivent faire l'objet d'une véritable attention en toutes circonstances, y compris en période de crise économique et financière et de contraintes budgétaires fortes. En soutenant le budget de la défense, en restructurant notre armée et en lui retournant le fruit de ses efforts, j'ai pu mettre en place une dynamique considérable en faveur des équipements indispensables pour l'armée de métier d'un pays qui a l'ambition de tenir son rang dans le monde et de défendre ses concitoyens.

Sans détour, je peux l'affirmer ; notamment car je l'ai prouvé en maintenant les ressources du ministère de la Défense dans le budget triennal 2011-2013 en dépit des difficultés causées par les crises successives : je ne ferai jamais du budget de la défense nationale une variable d'ajustement, comme les Socialistes l'ont fait entre 1997 et 2002, en période de croissance, pour financer les 35 heures.

À la lumière de ce précédent, vous pouvez imaginer ce qu'ils peuvent envisager alors qu'ils auraient pour alliés des écologistes en période de crise. D'ores et déjà, le candidat du PS a indiqué que pour financer 8 000 des 13 000 postes annuels qu'il souhaite créer dans la fonction publique (éducation, justice, police et pôle emploi), il trouverait les ressources du côté de la suppression de postes au ministère de la Défense. Je souligne qu'aujourd'hui les ressources dégagées par les suppressions de postes au ministère de la Défense (270 millions d'euros par an), sont intégralement réinvesties au profit de la condition du personnel, des équipements et de la préparation des forces de la Défense.

Garantir l'indépendance de la France dans un environnement où l'Europe et les alliances sont indispensables à notre sécurité

La France doit être capable de se défendre et de mener des opérations en dehors de son territoire national. De ce point de vue, le *Livre blanc*, la LPM et sa mise en œuvre me permettent d'affirmer que la France est effectivement capable de tenir cet objectif.

Je tiens à rappeler que la dissuasion nucléaire de la France, par ses deux composantes qui sont complémentaires, est un atout stratégique majeur pour notre nation et pour son indépendance. Elle est non seulement l'assurance-vie de la France mais elle garantit également le rayonnement du pays et la protection

des Français. J'ai dans ce domaine une conviction profondément ancrée : il n'est pas question de remettre en cause notre dissuasion parce que je tiens à ce que la France participe à la préservation de la paix et qu'elle soit crédible et écoutée dans le monde. Permettez-moi de rappeler qu'avec les États-Unis et la Russie, la France est l'une des rares puissances équipées d'une force nucléaire totalement indépendante, qu'elle a développée et qu'elle contrôle en toute autonomie.

Conformément à mes engagements de 2007, nos forces nucléaires ont été modernisées. La composante océanique de la dissuasion nucléaire a été remise à neuf (mise en service de 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins type *Le Triomphant* et entrée en service opérationnel du *Terrible* qui emporte le nouveau missile *M51*). L'Armée de l'air et l'Aéronavale ont également modernisé leurs composantes. Je souhaite à ce propos saluer les chercheurs, les ingénieurs et les ouvriers qui participent à cette aventure au service de la France. J'en profite également pour saluer le professionnalisme de ces hommes qui, dans nos forces, manipulent quotidiennement ces outils hors du commun.

À cela, j'ajoute que l'excellence et le caractère complet de l'industrie française de défense, qui constitue pour moi une industrie de souveraineté, sont précieux pour notre pays. Cette industrie, de l'aéronautique au terrestre en passant par le naval, l'espace, les missiles, les drones ou encore la dissuasion, est non seulement créatrice d'emploi et de richesse mais elle est également une garantie d'indépendance.

J'adresse ici un message aux centaines de milliers de salariés de ces secteurs : je n'accepterai pas que vous soyez les victimes d'un abandon qui consisterait à rester les bras ballants face à une concurrence déloyale. Les marchés publics sont un enjeu important puisqu'ils représentent 10 à 15% de la richesse mondiale. Les marchés publics de l'Union européenne ne peuvent pas être ouverts à tous, si les autres pays appliquent une forme de protectionnisme plus ou moins revendiqué. Aux États-Unis, un *Buy American Act* qui date de 1933 (*New Deal*) fait obligation de n'utiliser que des produits fabriqués aux États-Unis dans les marchés publics de fournitures et de construction de l'État fédéral. L'Union européenne doit faire preuve de beaucoup moins de naïveté, surtout dans un domaine aussi sensible que la défense. Elle doit fermement conditionner l'accès à nos marchés publics à la réciprocité de la part des autres pays. Mon action ira dans ce sens et refusera le fatalisme d'une application dogmatique et naïve de la concurrence. Si l'Union européenne ne prend pas des mesures dans ce sens dans un délai de douze mois, la France prendra un *Buy European Act* pour ses propres marchés publics (elle réservera ses marchés publics aux entreprises européennes) qu'elle opposera à tous les autres pays dans le monde qui ne pratiquent pas la réciprocité à notre égard.

Par ailleurs, si la France est évidemment souveraine lorsqu'il s'agit de s'engager ou non dans un conflit, elle a des partenaires et son action internationale s'inscrit dans le cadre de conventions et d'alliances. Ainsi, la France

doit être en capacité d'être influente dans toutes les enceintes et tous les formats de coopérations dont elle est membre. À cet égard, sa puissance industrielle et son implication dans les structures des organisations comme l'ONU, l'Otan ou encore l'Union européenne sont fondamentales.

Fidèle à mon engagement de renforcer la place de la France sur la scène internationale, attaché à l'indépendance de notre pays et à la sécurité des intérêts de la France et des Français, j'ai proposé notre réintégration au commandement militaire intégré de l'Otan. Je rappelle que la France n'avait jamais quitté l'Alliance. La France participait à des opérations militaires de l'Otan mais restait en marge du commandement dans des domaines cruciaux. Il fallait mettre fin à cette situation. En novembre 2010, les dirigeants des pays de l'Alliance ont adopté le nouveau concept stratégique de l'Otan. Ce nouveau concept stratégique, que j'ai réclamé, sert de feuille de route à l'Alliance pour les dix années à venir. Il confirme que l'engagement pris de se défendre mutuellement contre toute attaque reste le socle de la sécurité euro-atlantique. Ce document offre aux pays partenaires davantage de possibilités de dialogue et de coopération et il engage l'Otan à renforcer sa coopération avec la Russie.

La réintégration a permis de positionner un nombre significatif de cadres militaires dans les structures Otan, pour y développer l'influence française : 17 postes d'officiers généraux sont attribués à la France dans la structure de commandement militaire et le nombre total de nos représentants passera à terme de 150 à 1 100. Dans cette perspective d'influence renforcée, la France a notamment conditionné son retour à l'obtention de postes à responsabilité au plus haut niveau dans l'Alliance (Commandement suprême allié de la *Transformation* de Norfolk et État-major de forces interarmées de Lisbonne). Depuis la réintégration de la France dans la structure de commandement militaire intégré de l'Otan en avril 2009, notre pays a renforcé son influence au sein de la famille occidentale et pèse davantage qu'avant dans les choix stratégiques de l'Alliance. Ce retour est également un moyen de renforcer nos relations avec nos partenaires européens (je pense notamment aux Britanniques et à l'opération menée en Libye) tout en approfondissant une relation de confiance avec les États-Unis, qui sont un allié important.

Je relève que la réintégration de la France dans l'Otan a fait l'objet de critiques extrêmement lourdes de la part des socialistes quand je l'ai proposée et mise en œuvre, et qu'aujourd'hui, à ma connaissance, le projet du parti socialiste n'envisage pas d'y revenir, preuve de son double langage.

Enfin, et il s'agit pour moi d'un sujet extrêmement important, je veux parler de l'Europe de la défense. J'agis depuis cinq ans pour qu'émerge une Europe forte et protectrice. J'ai mené une action constructive et continue depuis la Présidence française de l'Union européenne en 2008 pour avancer dans le domaine de la défense. Nous avons obtenu des avancées importantes en matière de mutualisation et de partage. En 2007, j'évoquais l'*A400M* et la constitution d'un *pool* européen. La promesse a été tenue. De la même manière, je vous

disais que nous avancerions dans la mise en œuvre de *Galileo*. Cela n'a pas toujours été facile mais les premiers satellites ont été lancés l'année dernière. La France a également renforcé l'Europe de la défense par des actions concrètes. Je pense à notre participation et à notre *leadership* sur des opérations comme *Atalante* pour lutter contre la piraterie maritime dans le golfe d'Aden. Je pense aussi à l'accord historique de coopération franco-britannique dans le domaine de la défense de novembre 2010.

Qu'il s'agisse de l'Otan ou de l'Europe, je considère qu'il faut poursuivre et renforcer les actions entreprises.

Approfondir le lien entre les armées et les Français

J'ai toujours été convaincu que l'esprit de défense était un atout précieux car il encourage non seulement les combattants professionnels mais tous les hommes et les femmes d'une nation à résister, à se défendre ou encore à se libérer. Mettre en place des dispositifs permettant d'entretenir le lien entre les armées et les Français est d'autant plus nécessaire que le service national est suspendu depuis 2001.

Pour rayonner, la France doit convaincre ses partenaires de sa cohésion intérieure, du rassemblement de sa population autour d'un projet, de valeurs partagées et de l'implication de chaque citoyen dans cette ambition. Cet « esprit de défense » s'identifie largement avec l'esprit de citoyenneté qu'il convient de développer chez nos concitoyens. Je pense que l'esprit de défense doit être conçu comme un parcours de conviction tout au long de la vie.

En 2007, et dans cette perspective de rapprochement des Français avec les armées et la défense, j'avais proposé d'impliquer le Parlement sur les sujets de défense. Sans mettre en péril l'intérêt de notre fonctionnement institutionnel qui offre les moyens d'être extrêmement réactif face à un conflit, je suis fier d'avoir renforcé les pouvoirs du Parlement qui est aujourd'hui décisionnaire s'agissant de la poursuite d'une opération militaire engagée par la France au-delà de trois mois. Je m'y étais engagé et je l'ai fait.

Enfin, nous avons déployé des moyens importants pour renforcer l'effort de recrutement en direction des sous-officiers et militaires du rang venus du monde civil et améliorer la fidélisation des réservistes opérationnels, en vue d'atteindre un effectif de 37 270 réservistes fin 2011. Il faut poursuivre cet effort.

**

Parce que je sais combien la défense nationale conditionne les ambitions et l'influence de la France, je maintiendrai notre rang en ne négligeant aucune dimension, qu'il s'agisse des hommes ou des moyens. Mon action au sein de nos alliances et en Europe sera toujours guidée par les intérêts et la protection de la France et des Français.